ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

48e CIRCONSCRIPTION (BONNEUIL - CRÉTEIL - JOINVILLE - SAINT-MAUR)



CHARLES JULIEN

Conseiller Général de la Seine (Saint-Maur, Adamville-la-Pie, Créteil, Bonneuil)
1er Maire Adjoint de St-Maur - Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-1945 - Médaille de Dunkerque - Chevalier du Mérite Agricole - Commandeur de la Ligue du Bien Public - Vice-Président des Commissions du Travail et de la Police - Membre de la Commission du Budget au Conseil Général - Vice-Président H.L.M. - Président de la Société d'Horticulture - Président d'Honneur de l'Amicale des Vieux - Président du Syndicat Intercommunal de la Maison de Retraite de Bonneuil-Créteil-Joinville-Saint-Maur.

CLAUDE TISNÉ

Professeur d'Enseignement Général - Président de l'Entente Républicaine (partis nationaux) de Bonneuil - Militant syndicaliste - Croix de Guerre 1939-1945 - Interné - Résistant - Evadé de France - Chevalier du Mérite Social - Chevalier du Mérite Civique - Médaille des Evadés et France libérée - Invalide de Guerre.

Charles JULIEN

CANDIDAT
DE REGROUPEMENT RÉPUBLICAIN CONTRE LES EXTRÊMES

Claude TISNÉ (Suppléant éventuel)

Citoyennes, Citoyens,

A peine s'estompent les échos du Referendum que s'engage une nouvelle campagne électorale.

On a dit de celle-ci qu'elle serait dominée par la prise de position des candidats envers le Général de GAULLE.

Cela ne me paraît pas tout à fait exact. Nul n'a le droit d'accaparer le chef de l'Etat, et ceux qui le servent inconditionnellement ne sont pas toujours ses meilleurs auxiliaires.

Il n'est point douteux que l'attachement raisonné d'un PFLIMLIN au Général de GAULLE est beaucoup plus profitable à la cause de ce dernier que celui inconditionnel d'un CHABAN-DELMAS. Les résultats du Referendum l'ont d'ailleurs irréfutablement prouvé :

— 88,20 % de OUI dans le BAS-RHIN, département de M. PFLIMLIN ;

— 58,20 % seulement dans la GIRONDE, département de M. CHABAN-DELMAS.

Il est d'autre part certain que le vote émis à l'occasion d'un mandat législatif n'est en rien comparable à celui provoqué par un Referendum proposé par le Chef de l'Etat, et qui le met directement en cause.

Le seul rapport pouvant exister serait dans la mesure où le candidat Député se déclarerait ouvertement hostile au Général de GAULLE, c'est le cas notamment dans notre circonscription du candidat d'extrême-gauche (Communiste), du candidat d'extrême-droite (Indépendant).

Quant à moi, on connaît ma prise de position. J'ai dit, et je répète, que la disparition du Général de GAULLE ouvrirait un vide tel que celui-ci risquerait de déboucher sur le chaos.

A l'heure où la tension internationale est celle que l'on connait, tous ferments de troubles ou de subversion doivent être écartés.

Je me présente donc à l'élection du 18 novembre. Parmi les quatre candidats sérieux en présence, je suis le seul candidat national **local.** J'écarte en effet du titre « national » les candidats subversifs, qu'ils soient d'extrême-gauche ou d'extrême-droite.

Il ne peut, par ailleurs, être tenu compte des candidats fantaisistes ou de division, les électeurs ne sauraient égarer leur voix sur eux.

Tous ceux qui me connaissent savent que je donnerai le meilleur de moi-même pour la défense des intérêts de notre circonscription.

Les électeurs peuvent avoir l'assurance, si le mandat législatif m'est confié, que je le remplirai avec foi, ténacité, enthousiasme ; tout ce que j'apporte d'ailleurs au mandat de Conseiller Général que je détiens. J'ajoute que C. TISNE, mon suppléant éventuel, possède ces qualités de dévouement, de courage, d'intelligence et de cœur qui honorent l'homme.

Au service de tous, sans distinction, pour le mieux-être de tous et pour l'intérêt du pays.

Charles JULIEN.

Pourquoi Candidat de Regroupement contre les extrêmes ? Cela signifie : action vigilante pour le maintien des libertés démocratiques, pour l'Europe fraternelle, pour l'expansion économique, pour le progrès social, pour la paix civile, menacés par les extrémistes de droite et de gauche.

PROGRAMME GÉNÉRAL

1° — POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Participation active aux organismes internationaux pour l'établissement d'une paix durable, pour l'aide aux pays sous-développés, pour le désarmement.

POLITIQUE EUROPÉENNE

Partisan d'une Europe intégrée avec organismes supra-nationaux, gage de paix, de prospérité.

2° — POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Poursuite de l'expansion économique - Réalisation du 4e Plan - Etablissement du 5e Plan avec participation active des syndicats et des mouvements familiaux - Meilleure répartition du Revenu National ; augmentation régulière du pouvoir d'achat des travailleurs et des familles - Création : Crèches, Haltes d'enfants et Centres de protection infantile.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

3° — PERSONNES AGEES

Mise en application rapide des conclusions du rapport LAROQUE - Revalorisation des pensions et allocations de vieillesse - Relèvement du plafond d'admission - **Cadre local :** Construction d'une Maison de Retraite intercommunale pour BONNEUIL, CRETEIL, JOINVILLE et SAINT-MAUR.

4° — ENSEIGNEMENT

Démocratisation de l'enseignement - Effort important pour la construction de locaux scolaires, en particulier dans l'enseignement secondaire, technique, supérieur - Revalorisation des traitements du corps enseignant - Mise en application d'une réforme durable - Implantation à CRETEIL : Rue Juliette-Favard, d'un lycée filles, garçons ; Rue de Brie, d'un lycée d'enseignement technique.

5° — LOGEMENT

Effort pour la construction annuelle de 400 000 logements, en grande partie H.L.M.

6° — JEUNESSE

Aide à tous les mouvements de jeunesse dans leur diversité, création de maisons de Jeunes - Développement des installations sportives d'entraînement - Choix de la Capitale pour les Jeux Olympiques.

7° — TOURISME

Aide pour le développement de nos installations touristiques, hôtelières et d'accueil, offrant aux Français et étrangers toutes facilités de visite - Développement du réseau routier ; auto-routes - Elargissement des routes nationales 19 et 186.

8° — ANCIENS COMBATTANTS

Rétablissement intégral de la retraite à toutes les catégories d'Anciens Combattants - Revalorisation des pensions, particulièrement celles inférieures à 80 % - Application rigoureuse du rapport constant.

Trois ans d'activité de Charles JULIEN, Conseiller Général de St-MAUR, CRÊTEIL, BONNEUIL

22 Questions orales, avec le débat à la Tribune ;
125 Questions écrites ;
de multiples interventions, caractérisent cette activité.
C. JULIEN est intervenu pour :

— la reconstruction du Pont de Créteil (obtenue pour 1962, elle n'était prévue que pour 1968), les travaux démarrent ;
— les travaux contre les inondations ;
— la rénovation du Quai du Halage (500 millions prévus), celle du Quai du Petit Parc (200 millions prévus), obtenue, travaux expropriation en cours ; défense des intérêts des riverains ;
— la proposition d'un Parc olympique et stade de 100.000 places à Créteil ;
— le prolongement de la ligne de métro N° 8, Charenton-Ecoles, avec métro aérien suspendu vers Créteil ;
— la réalisation à bref délai de l'électrification de la ligne Paris-Bastille. Rabattement de cette ligne devenue Métro Express sur Bonneuil et Créteil ;
— la jonction routière du chemin départemental 40 de Maisons-Alfort avec la Nationale 186, par le quai de Halage ;
— la condition des Vieillards à l'Hospice ;
— le logement des personnes âgées ;
— le relèvement de l'allocation aux économiquement faibles ainsi que le relèvement du plafond d'admission ;
— la création de groupes scolaires ;
— la création d'un centre supplémentaire de Sécurité Sociale à Créteil ;
— la protection de la main-d'œuvre sur les lieux du travail ;
— la création d'une Maison Maternelle pour mineures dans le département de la Seine ;
— la construction de Groupes scolaires à Saint-Maur et Créteil ;
— le relèvement de l'indemnité servie aux Directeurs et Directrices d'Ecoles ;
— la construction de bureaux de poste à Saint-Maur, Créteil, Bonneuil ;
— la création d'un secteur téléphonique supplémentaire Buffon ;
— l'installation de bureaux muets à certains carrefours de Saint-Maur ;
— la création de la ligne 204, et des améliorations à apporter aux lignes 109, 110, 111, 112 ;
— tarif réduit demandé pour invalides, mutilés du travail et pour économiquement faibles ;
— l'intervention du district parisien en vue de la création d'un Bassin nautique en amont de Paris, de **Joinville-le-Pont** au Port de Bonneuil ;
— dénonce la décentralisation de la région parisienne pour les menaces qu'elle fait peser sur une main-d'œuvre accrue ;

Pour l'EUROPE,
Pour la Concorde entre les Citoyens,
Pour l'avenir des jeunes, la sécurité des personnes âgées,
Pour l'essor de nos cités (Bonneuil, Créteil, Joinville, Saint-Maur)
Pour la prospérité du canton de Saint-Maur
Pour l'action constructive

Citoyennes, Citoyens, votez local, votez utile, efficace, votez...

Charles JULIEN

Conseiller Général de la Seine - 1er Maire-Adjoint de Saint-Maur

COMITE DE PARRAINAGE

Les Personnalités suivantes vous invitent à voter pour **Charles JULIEN.**

MM. P. PFLIMLIN, P. BACON, anciens Ministres.
MM. RADEL, MARATIER, LEMOINE, VAJOU, Maires-Adjoints de CRETEIL.
M. NOYELLE, Mme P. GENETAY, M. GORIN, Maires-Adjoints de SAINT-MAUR.
M. le Dr BATEJAT, MM. BATY, DAVOINE, DESGEORGES, LABRUNE, LHOTE, MORESTIN, POCHARD, ROY, Mme SARTON, M. le Dr TRIBALET, MM. VAN DER BEKEN, J.-C. SMITS, Conseillers Municipaux de SAINT-MAUR. — MM. BAUGE, ancien Maire-Adjoint, MERCIER, ancien Conseiller Municipal de JOINVILLE-LE-PONT. — MM. HUBERT, TIRCOT, anciens Conseillers Municipaux SEILLER, LE BARS, de BONNEUIL-SUR-MARNE. — Mme BOUIN, M. le Dr BON, M. VANDERCOILLE, anciens Conseillers Municipaux de SAINT-MAUR.

Sciences Po / fonds CEVIPOF